

ASSOCIATION DES CLUBS DE CRICKET DU SUD-OUEST

Siège social : Hôtel des Associations - 47160 DAMAZAN

ACCSO Ligue Régionale 2012

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT & INSCRIPTION

Date limite de réception de toute inscription : 29 février 2012

**Envoyer tous les documents concernant l'inscription au championnat au
Secrétaire Général d'ACCSO :**

M. Peter TOWNSEND, La Bouzolle, 32340 FLAMARENS

NOM DU CLUB :

NOM DU PRESIDENT :

Adresse:

Tél.:

Email:

Je soussigné, engage le club de..... dans la Ligue Régionale d'ACCSO de 2012.

Je m'engage à respecter et à faire respecter les règlements de ce championnat ainsi que ce Code d'Honneur [*ayer alinéa 1 ou 2, le cas échéant*], ce qui remplace tous les contrôles et pénalités administratives historiquement associés avec la Ligue Nationale:

1. En tant que club affilié à la FFBS, la cotisation sera acquittée pour l'année 2012 avant le début de la compétition. Et notre équipe sera toujours limitée à des joueurs qui ont une licence compétition 2012 et un certificat médical valable 2012, le tout conformément aux règlements de la FFBS.
2. En tant que club non-affilié, le club sera dûment assuré selon le Code du Sport avant le début de la compétition. Et notre équipe sera toujours limitée :
 - a) aux joueurs qui ont signé un formulaire d'assurance Accident Personnel et qui ont un certificat médical, tous les deux valables pour l'année 2012 ; et/ou
 - b) aux joueurs prêtés, issus de club(s) affilié(s) et ainsi dûment licenciés 2012 selon les règlements de la FFBS.

3. Aucun joueur né après le 31 décembre 1997 ne sera présenté dans une équipe.
4. Avant de présenter des joueurs nés en 1996 ou 1997, le club aura procuré les permissions parentales et les attestations de la compétence technique du joueur.
5. Les capitaines informeront arbitres de la présence de tout joueur de moins de 19 ans le jour d'un match, afin que les directives ECB puissent être appliquées.
6. Un joueur qui participe à un match pour la part d'un club quelconque ne peut jouer pour un autre club dans la même compétition.
7. Chaque club nommera auprès du Manager des Arbitres au moins un arbitre, qualifié et dûment assuré et - si membre d'un club affilié - en possession d'une licence FFBS 2012.
8. Chaque club fournira un scoreur lors de chaque match, afin que les deux scorebooks soient maintenus tout le long de la rencontre.
9. Les capitaines assureront un rythme de 15 séries lancées par heure.
10. Après tout match, les arbitres et les capitaines complèteront les documents de base.
11. Les capitaines gagnants assureront la transmission du résultat et les copies de scorebook dans les délais prévus, afin que le site Web régional soit mis à jour sans délai et dans l'intérêt de toute la communauté.

Date:

Signature:

- ❑ **Joindre: 1 chèque bancaire de 75€ à l'ordre de « ACCSO » (frais d'inscription)**

Nom du capitaine de l'équipe :

Tél.:

Email:

Nom du gestionnaire des matchs (Fixtures Secretary) :

Tél.:

Email: